

## SOLIDARITÉ

Faciliter l'accès  
à une couverture de santé

Page 5

## URBANISME

PLUI-h/PADD : un projet  
pour l'agglomération de demain

Page 7

## SPORT

Compiègne labellisée  
"Ville Active & Sportive"

Page 14



# COMPIÈGNE

N O T R E  V I L L E

AVRIL 2018 - N°363 - [www.compiègne.fr](http://www.compiègne.fr)



« **Défendons  
nos tribunaux !** »

Soyons vigilants,  
mobilisons-nous  
**le 30 mars à 15h**  
devant les salles Saint-Nicolas

# Paris *Compiègne* Roubaix

**7-8** avril  
2018  
Place du Palais

Pages 8-9



# JUSTICE



## Défense des tribunaux, nous sommes tous concernés !

*Nicole Belloubet, Ministre de la Justice annoncera dans quelques mois les nouvelles dispositions prises par le gouvernement en matière de réforme de la carte judiciaire. Si les tribunaux de Compiègne semblent pouvoir être maintenus nous avons de réelles craintes quant aux missions qu'ils pourraient garder à l'avenir.*

### La réforme de la carte judiciaire

Déjà réformée entre 2007 et 2011 par le ministre de l'époque Rachida Dati, la carte judiciaire va de nouveau être modifiée. L'objectif principal du gouvernement étant de regrouper les tribunaux pour éviter des frais de fonctionnement onéreux. Si aucun tribunal ne devrait finalement disparaître, il n'en reste pas moins qu'un risque subsiste que ses compétences juridictionnelles soient réduites tant en matière civile qu'en matière pénale.

Pour le justiciable, c'est l'assurance de devoir se déplacer jusqu'au chef-lieu du département même pour des procédures simples telles que les requêtes en divorce contentieux. On peut craindre également qu'il y ait moins de magistrats sur Compiègne, ce qui pourraient pousser les justiciables à renoncer à une action en justice et donc à faire valoir leur droit.

### Le nouveau rôle des forces de l'ordre

Avec la réforme de la carte judiciaire nous risquons d'assister à une profonde modification du rôle des agents du Ministère de l'intérieur. Les policiers ne seront plus dans les rues à lutter contre l'insécurité et les différents trafics, mais sur la route à transporter les prévenus d'un tribunal à un autre.

### Les jeunes abandonnés

Sur Compiègne, il existe un Groupement Local de Traitement de la Délinquance (GLTD), une sorte de pool initié par le barreau en lien avec les magistrats pour lutter contre la délinquance des mineurs. Ce GLTD a montré toute sa valeur ajoutée, particulièrement pour lutter contre les infractions à la législation des stupéfiants. La présence du ministère public permet également de meilleures prévention et répression de la délinquance par la mise en œuvre d'une politique pénale appropriée et d'un suivi de ces délinquants. 99% des mineurs en prison dans l'arrondissement sont suivis au quotidien par ce pool de professionnels.

De même, Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), créé le 6 octobre 2017 à l'initiative de l'ARC, et auquel est présent le Procureur de la République ou l'un de ses représentants, est aussi essentiel pour apporter des réponses très concrètes aux Mairies pour lutter contre la délinquance. La présence du Procureur est indispensable à la réussite des missions quotidiennes de ce Conseil.

### 250 emplois menacés

Le monde judiciaire est composé de magistrats, de greffiers, d'auxiliaires de justice comme les éducateurs, d'avocats (82 sur Compiègne) et de leurs secrétaires, d'experts intervenant sur les différentes affaires. C'est plus de 250 emplois qui sont menacés sur Compiègne par cette réforme.

### Ce que nous voulons du gouvernement

Professionnels de la justice comme élus plaidons pour une justice proche du citoyen. Nous voulons donc l'assurance du gouvernement que nos tribunaux ne seront pas vidés petit à petit, que la justice sera rendue pour chaque habitant de l'arrondissement localement sans avoir à parcourir des kilomètres. ■

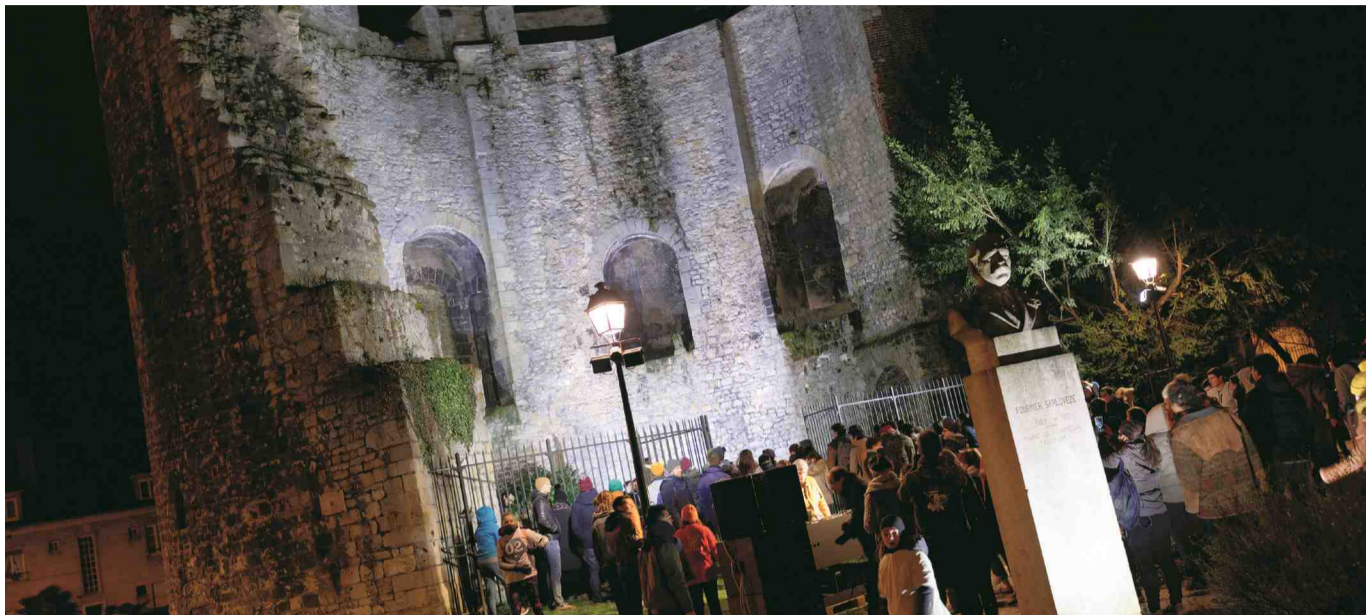
La justice est  
un service public :  
défendons-la.



**Soyons vigilants,  
mobilisons-nous  
le 30 mars à 15h  
devant les salles Saint-Nicolas**



## LES IMAGES DU MOIS



À l'initiative des étudiants de l'UTC, Compiègne en lumière a réuni Compiégnois et étudiants dans un esprit festif, sur un parcours sonore et coloré de 3,5 km pour redécouvrir le patrimoine de la ville.



◀ **Canal Seine-Nord Europe**  
Xavier Bertrand, président de la région des Hauts-de-France et Philippe Courtier, directeur de l'UTC, signent une convention de partenariat autour de ce projet.

28<sup>e</sup> Trophée Jeunes Cuisiniers ▶  
des Hauts-de-France au lycée Charles de Gaulle.



◀ **La patinoire de Mercières**  
accueille de nouveau le Trophée des Hauts-de-France, une belle compétition internationale de patinage synchronisé.

Nadège Lefebvre ▶  
présidente du Conseil départemental de l'Oise, en visite à Compiègne.



◀ **Des investisseurs sud-coréens**  
s'intéressent au projet de Pôle d'excellence sportif du Compiégnois initié par le conseiller municipal Marc-Antoine Brekiesz.

Parents et enfants participent au Défi famille ▶  
organisé dans le cadre de la Politique de la Ville.



"Allô, Monsieur le Maire..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, le lundi 30 avril 2018 entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

• Jeudi 19 avril 2018 à 20h45 pour le quartier des Veneurs, à la Salle Tainturier, square de Clamart.

Retrouvez "L'actu en images" du compiégnais sur : [www.compiègne.fr](http://www.compiègne.fr)

## Défendons nos tribunaux !



En 2007, j'ai obtenu de la Garde des Sceaux de l'époque le maintien et le développement de notre Tribunal de Commerce grâce à l'acquisition, réalisée par l'Agglomération de la Région de Compiègne, du bâtiment de l'ancienne succursale de la Banque de France, Place du Palais.

Ceci a permis au Tribunal de Commerce de Compiègne d'absorber celui de Senlis, et cette juridiction traite aujourd'hui de plus des deux tiers des contentieux commerciaux de l'Oise. C'est un atout pour le tissu des entreprises, et un puissant support pour les professions judiciaires.

Plus de dix ans après, de nouvelles craintes se sont exprimées, car la restructuration de l'organisation judiciaire ne peut que se poursuivre. On a parlé avec insistance de la création d'un Tribunal de Grande Instance Départemental, avec ou sans des antennes locales. Ce serait bien entendu le schéma le pire pour nous, car cela voudrait dire que, pour l'essentiel des contentieux, les justiciables devraient aller au chef-lieu du Département. Ce serait aussi une menace pour l'ordre public, dans une période où nous devons faire face à de nombreux risques. Il est capital de maintenir à Compiègne le siège d'un Parquet de plein exercice, avec un vrai Procureur qui détermine et applique sa politique pénale. C'est pour le Maire un partenaire indispensable, comme le montrent les relations opérationnelles que nous entretenons, notamment pour contribuer à la lutte contre les trafics de drogue.

L'actuelle Garde des Sceaux, Madame Belloubet, vient de faire savoir, ce qui peut nous rassurer, qu'aucun Tribunal ne serait supprimé. Toutefois, des inquiétudes subsistent, notamment quant à l'effectif des magistrats qui seraient maintenus durablement à Compiègne, mais aussi en termes de spécialisation des contentieux entre les sites judiciaires.

Mon objectif et celui de la municipalité, celui que partagent tous les maires de l'Agglomération, c'est d'une part le maintien dans son format actuel du Tribunal de Grande Instance, bien sûr celui du Tribunal d'Instance, mais c'est également, à terme, la constitution sur le site de Compiègne d'un Tribunal de Commerce Départemental. Nous sommes également attachés au maintien du Conseil des Prud'hommes de Compiègne sur son site et dans ses compétences.

Nous devons donc rester extrêmement vigilants sur ce sujet. En liaison étroite avec les 82 avocats du Barreau de Compiègne, et avec l'ensemble des professionnels concernés, j'appelle à une manifestation de soutien à nos Tribunaux, qui est une **manifestation de vigilance républicaine, le vendredi 30 mars prochain. Cette manifestation débutera devant les Salles Saint-Nicolas à 15h00**, pour se rendre en cortège Place de l'Hôtel de Ville, puis devant la Sous-Préfecture. Vous le savez, je n'appelle à manifester que pour des causes d'intérêt général et pour des raisons sérieuses. Ici, il faut faire la démonstration que nos concitoyens soutiennent les Tribunaux de Compiègne et les professionnels du droit.

Je ne doute pas que vous répondrez nombreux à mon appel.

**Philippe MARINI**  
Maire de Compiègne  
Sénateur Honoraire de l'Oise  
Président de l'ARC

## S O M M A I R E

JUSTICE.....	P2	CULTURE .....	P11
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL.....	P3	EXPRESSION LIBRE .....	P13
SOLIDARITÉ.....	P5	JEUNESSE - SPORT .....	P14
URBANISME .....	P7	ACTUALITÉ .....	P15
DOSSIER : PARIS-ROUBAIX / VOIES CYCLABLES.....	P8 & 9	COMPIÈGNE, VILLE DU CENTENAIRE.....	P16

DOMAINE  
DE SAINTE-CROIX

LA CROIX SAINT OUEN - OISE  
PROGRAMME IMMOBILIER NEUF

Profitez d'un cadre de vie exceptionnel en lisière de la forêt domaniale de Compiègne  
Investissez en Pinel pour alléger vos impôts

T2/T3 livraison 2ème semestre 2019  
Réservez dès maintenant !



MAISON AVEC JARDIN  
ET PARKINGS

Du 2 pièces au 6 pièces

A 5 minutes de Compiègne  
et 30 minutes de Roissy

Maison à *haute efficacité énergétique*  
(RT2012)

PTZ pour les primo accédants



ESPACE DE VENTE

11 rue du Château d'eau (accès par avenue des Bruyères)

[www.domaine-sainte-croix.com](http://www.domaine-sainte-croix.com)

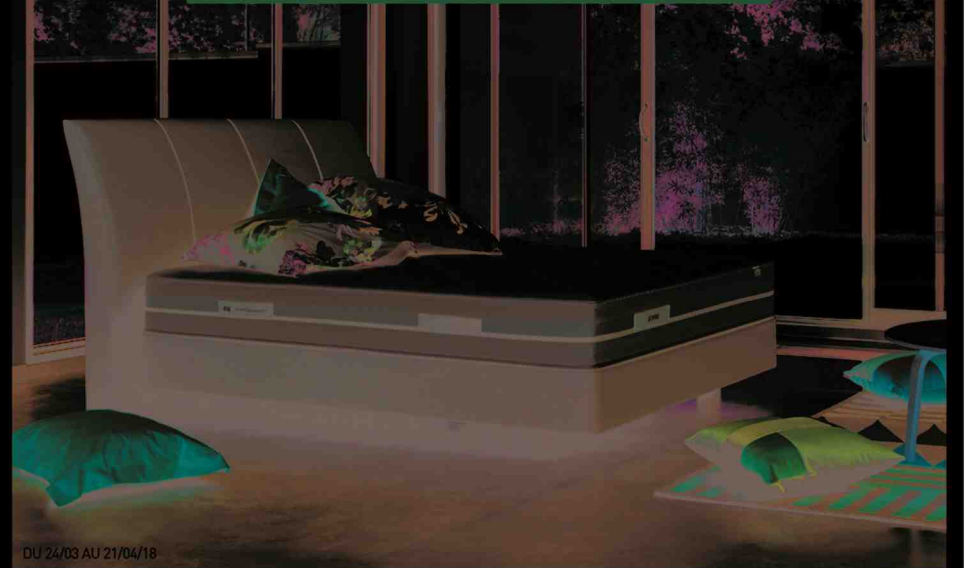
**03 44 86 23 37**

SCCV VILLAMENAGEMENT

Les

**GRANDS  
JOURS!**

Promotions exclusives  
sur les literies de grandes marques



DU 24/03 AU 21/04/18

**Grand Litier**

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

**Literie Y. Lamouche**

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

COMPIEGNE, LES VITRINES DE VOTRE VILLE

vendredi 13 et samedi 14 avril 2018

**GRANDE BRADERIE**  
Des commerçants de Compiègne

**NOUS SOMMES FAITS  
L'UN POUR L'AUTRE !**



**LES COMMERCE DU CENTRE VILLE DE COMPIÈGNE,  
UN CENTRE COMMERCIAL A CIEL OUVERT.**

Nos nouveaux modes de vie, la technologie des sites marchands, le manque de temps peu à peu nous éloignent et pourtant nous avons encore tant à échanger, tant à partager, tant à gagner. Une ville sans commerce est une ville qui meurt, un client sans conseil est un client perdu.

Préférer le commerce du centre ville de Compiègne c'est avoir le choix, le dialogue, le sourire, c'est se préserver de petites bulles d'oxygène, des moments forts qui n'ont pas de prix.

Nous avons besoin les uns des autres pour donner vie à notre ville.



Fédération des Associations  
**FACC**  
Commerciales de Compiègne



**ARC**  
AGGLOMÉRATION  
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

AGENCE DE MARS 06 74 98 21 25

# SOLIDARITÉ

## Faciliter l'accès à une couverture de santé

« Actuellement, 20% de la population n'ont pas de complémentaire santé. Notre objectif est donc de palier les inégalités sociales en matière de santé » souligne Sandrine de Figueiredo, vice-présidente du CCAS.



Entouré de Sandrine de Figueiredo et de Hervé Houriez, le maire de Compiègne Philippe Marini explique les raisons qui ont conduit le CCAS à signer un partenariat avec l'association ACTIOM.

« Les tarifs des contrats individuels de complémentaire santé sont souvent élevés et de nombreuses personnes renoncent, pour des raisons financières, à leur couverture santé. C'est pourquoi le CCAS de la Ville de Compiègne a décidé de s'engager dans une action d'amélioration des conditions d'accès à une couverture de frais de santé pour ses administrés, notamment les plus fragiles, en signant un partenariat avec l'association ACTIOM ».

Grâce à ce partenariat, les populations les moins favorisées et actuellement exclues du dispositif de complémentaire santé classique (chômeurs de longue durée, personnes âgées ou jeunes sans emploi) pourront de nouveau bénéficier d'une couverture de soins minimale à coûts réduits, permettant ainsi un retour aux soins de santé. En outre, toute personne qui souhaite retrouver une couverture santé de qualité et/ou faire des économies sur ses cotisations mensuelles pourra également préférer l'offre collective et mutualisée proposée par ACTIOM. Une réunion publique sera organisée prochainement par ACTIOM à ce sujet. De son côté, le CCAS servira de support à ACTIOM. Il sera chargé de recevoir les demandes de rendez-vous et de les communiquer à l'association qui tiendra une permanence dans un local mis à sa disposition par la Ville de Compiègne. Conseils et analyse des contrats, calculs et simulations des garanties, accompagnement personnalisé y seront proposés.

Retrouvez toutes les informations au CCAS, sur le site : [macommunemasante.org](http://macommunemasante.org) ou contactez des conseillers spécialisés au : 05 64 10 00 48

### Le rôle d'ACTIOM : accompagner et proposer une offre personnalisée et adaptée

L'association ACTIOM propose une complémentaire santé collective et négociée.

« Grâce au nouveau partenariat établi avec le CCAS de la Ville de Compiègne, l'association réalisera avec les administrés intéressés un audit de leurs conditions de ressources et de leurs besoins et pourra être amenée à détecter les personnes en situation de précarité » précise le responsable local d'ACTIOM, Hervé Houriez.

1

Si la personne a droit à la CMU-C ou à l'ACS (aide de l'Etat), ACTIOM lui remettra un dossier pour qu'elle en fasse la demande, l'accompagnera dans sa démarche et lui proposera une complémentaire santé compatible avec l'ACS.

2

Si une personne n'a pas de contrat de mutuelle, ACTIOM examinera avec elle ses besoins et pourra lui proposer une complémentaire santé adaptée à ses ressources.

3

Si la personne n'est pas éligible à la CMU-C ou à l'ACS mais est déjà titulaire d'une complémentaire santé, ACTIOM vérifiera que les garanties souscrites sont bien adaptées aux besoins et au budget de la personne. Si ce n'est pas le cas, une formule avec des garanties adaptées lui sera conseillée. ■

## Voyage des aînés au cœur du Village des métiers d'antan

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite les habitants de Compiègne de plus de 67 ans à s'inscrire pour la sortie annuelle qui aura lieu cette année les mercredis 30 mai et 13 juin au Village des métiers d'antan et au musée Motobécane de Saint-Quentin.

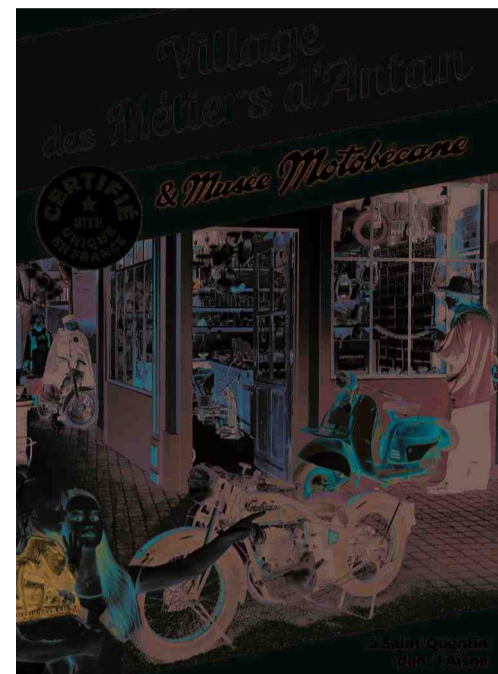
Dès vos premiers pas au Village des métiers d'antan implanté dans l'ancienne usine Motobécane de Saint-Quentin, vous partirez à la découverte d'un village typique du début du XX<sup>e</sup> siècle reconstitué en grandeur nature. Vous flânerez à travers les ruelles et les échoppes du village et pourrez y découvrir près de 55 métiers oubliés : horloger, matelassier, vannier, tonnelier,...

Vous y trouverez également l'unique musée Motobécane de France avec plus de 100 modèles exposés. Au détour des rues, des animations ponctuelles compléteront cette visite guidée de deux heures à travers le temps. Il sera ensuite l'heure de rejoindre le restaurant gastronomique niché dans un parc arboré de 8 hectares. Le retour à Compiègne est prévu en fin d'après-midi.

### Comment s'inscrire ?

Cette sortie aura lieu les mercredis 30 mai et 13 juin. Il est important de bien choisir votre date et votre arrêt de bus lors de l'inscription car il n'y aura pas de changement possible.

Pour s'inscrire, les personnes âgées de 67 ans et plus doivent se rendre dans les salles annexes de l'Hôtel de Ville, rue de la Surveillance, du



lundi 16 avril au vendredi 27 avril 2018 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h (pas d'inscription le samedi). Il vous sera demandé une pièce d'identité en cours de validité, une quittance de moins de trois mois : loyer, électricité, gaz, téléphone fixe et un chèque de 20 euros par personne à l'ordre du Trésor public qui sera rendu le jour du voyage.

Renseignements au CCAS au 03 44 40 72 35. ■

## Au cœur des quartiers

### Fête des quartiers La Victoire - Les Maréchaux

Samedi 7 avril de 17h à 23h, la fête battra son plein au Centre de Rencontres de la Victoire. Seront au programme de nombreuses animations (maquillage, jeux,...), une exposition « 60 ans... la Victoire, les Maréchaux », un zoom sur le Centenaire de l'Armistice. A partir de 19h, un dîner dansant est également prévu pour fêter les 60 ans de ces quartiers !

Inscriptions au Centre municipal Anne-Marie Vivé, tél. 03 44 20 71 00 ou par mail à : [contact.spv@mairie-compiegne.fr](mailto:contact.spv@mairie-compiegne.fr)

### Animations au sein des centres municipaux de quartiers

- Un rallye pédestre est programmé le samedi 21 avril. Les familles pourront découvrir le parcours de Pozières dans la Somme (boucle de 7 km) et l'histoire de ce lieu. Après la pause déjeuner, visite du Musée Somme 1916 à Albert. Départ prévu à 7h15 devant le Centre municipal Anne-Marie Vivé. Inscriptions au 03 44 20 71 00  
Tarif : 5€ / adulte, 2€ / enfant.

- Un stage multi-sports est organisé pour les enfants et adolescents durant les vacances d'avril. L'objectif est de promouvoir les valeurs du sport et de développer le goût de l'effort et la persévérance auprès des plus jeunes.

### • Des activités artistiques

Au Centre municipal de Bellicart, des activités liées à la découverte de l'art sont programmées chaque jeudi à partir de 14h. En avril, un atelier poterie sera au programme. Rendez-vous au Centre municipal de Bellicart, square de l'Echarde.

- Nettoyage de la forêt, mercredi 25 avril, en partenariat avec l'ONF. Ouvert à tous - Rendez-vous devant les centres municipaux à partir de 13h30.

### • Initiation à l'art japonais

Les vacances d'avril seront mises à profit pour s'initier à l'art japonais et plus précisément à l'Ikebana. Cette initiation s'adresse aux familles. Toutes les créations seront par la suite exposées dans l'un des centres municipaux. Une visite en famille est également programmée au Parc floral de Vincennes.

### • Objectif brevet

Du lundi 23 avril au vendredi 4 mai, le service animation propose un programme de renforcement des acquis en Mathématiques, Français et Histoire-Géographie. Stage gratuit, places disponibles limitées.

Renseignements auprès des centres municipaux au 03 44 20 71 00 ou par mail à : [contact.spv@mairie-compiegne.fr](mailto:contact.spv@mairie-compiegne.fr) ■

## Pour bénéficier de Ma Commune Ma Santé, il faut :

- ➔ Habiter Compiègne (résidence principale ou secondaire) ou y travailler.
- ➔ Être membre de l'association (cotisation annuelle de 12 euros).
- ➔ Parmi les avantages : ouvert à tout âge, pas de sélection médicale, tiers payant (pas d'avance de frais), pas de délai de carence.

**Des promotions toute l'année sur la literie et les salons !**

OUVERTURE :  
LUNDI 14h à 19h  
MARDI AU SAMEDI 10h-12h / 14h-19h

Un air de printemps souffle, c'est le moment du changement!



1 rue Notre-Dame de Bon-Secours - 60200 COMPIEGNE 03 44 20 62 62 - www.litsalons.com

**BENOIT**  
Audit on  
audition-benoit.fr

**Piles et garantie offertes pendant 4 ans<sup>(1)</sup>**

COMPIEGNE  
30, rue d'Austerlitz  
Tél : 03 44 86 30 09

<sup>(1)</sup>Le port d'aides auditives est soumis à prescription médicale préalable. Voir conditions au laboratoire

**Adhap Services**  
Aide à domicile

**Adhap Services vous accompagne !**

- Travaux ménagers, courses
- Aide à l'hygiène
- Aide au repas
- Garde, compagnie
- Transport véhiculé
- Accompagnement, sorties
- Services spécifiques (maladie d'Alzheimer, Parkinson...)

Contactez-nous au **03 44 36 72 96**  
143 rue de Paris - 60200 COMPIEGNE

Autorisé par le Conseil Départemental, Adhap Services intervient dans le cadre des prises en charge APA, AAH et PCH. Notre centre est conventionné par les CARSAT, MSA, RSI, CPAM, AGIRC-ARRCO (Sortir +), mutuelles, assurances...

**Tout un centre de services pour vous !**

Lundi au jeudi 8h30 à 21h30    Vendredi 8h30 à 22h00    Samedi 8h30 à 21h00

**Carrefour Venette**  
Tél. 03 44 90 52 79

**IL YA LE WIFI + À VOLONTE !**

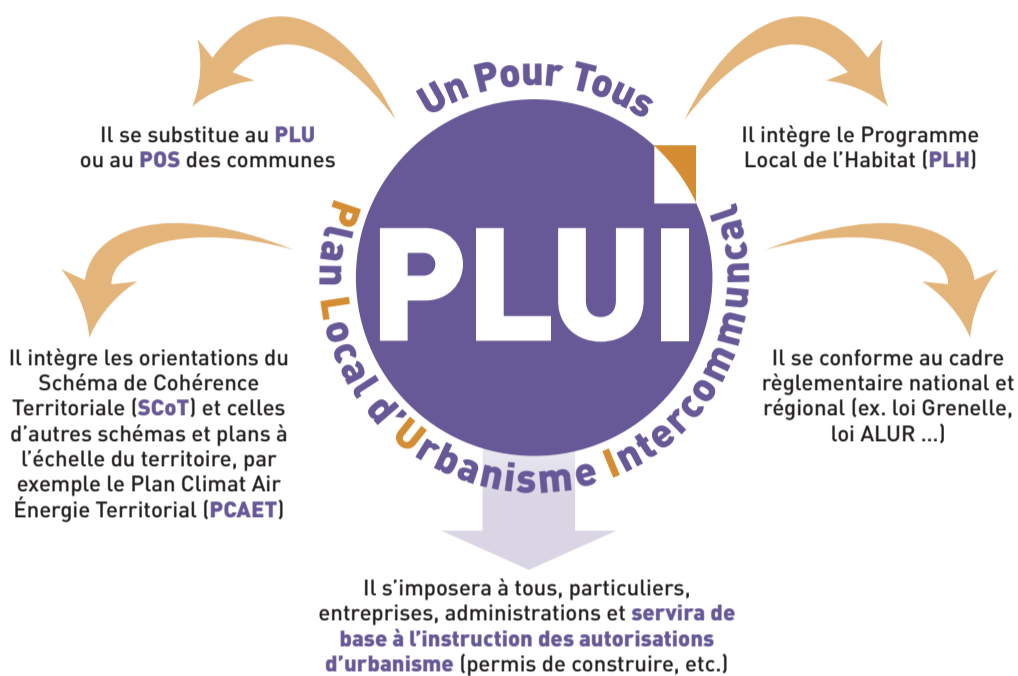
- Carrefour Banque
- Carrefour Express
- drive
- Carrefour Market
- Carrefour Drive
- Carrefour Travail
- Boutique fleur
- CLICK & COLLECT**
- Carrefour Santé

Suivez-nous sur : [www.carrefour.com](http://www.carrefour.com)

# URBANISME

## PLUI-h/PADD : un projet pour l'agglomération de demain

L'Agglomération de la Région de Compiègne élabore son premier document d'urbanisme intercommunal PLUI-h dans lequel s'intègre le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Après l'analyse du fonctionnement du territoire et la définition des enjeux de développement pour les 10 prochaines années, une phase de concertation avec les habitants vient de débuter.



Ce projet est partagé avec les 22 communes de l'agglomération.

Il remplacera les différents documents d'urbanisme communaux (POS/PLU) encore aujourd'hui en vigueur.

Le document qui sera approuvé fin 2019 formalise les règles d'utilisation et d'occupation du sol applicables lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...). En fait, il détermine précisément ce que l'on a le droit de construire : nature des constructions (locaux économiques, habitat, équipements), formes des bâtiments, hauteur, type de construction, aspect des façades, possibilités d'implantation..., et où : les zones qui seront urbanisées et celles qui doivent être préservées.

### Qu'est-ce que le PADD ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable fait partie du PLUI-h. Il fixe les objectifs dans le respect des principes de développement durable, en matière d'urbanisme, logement, transports et déplacements, implantation commerciale, équipements structurants, développement économique et touristique, développement des communications, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, préservation des ressources naturelles. ■

## Vous êtes concernés

Savoir ce qui peut être construit à côté de chez vous, identifier les lieux d'implantation des nouveaux quartiers et des zones d'activités, préserver une zone naturelle importante... Voilà ce que déterminent les documents d'urbanisme.

**Le PLUI-h et le PADD sont le socle des futures orientations et des règles d'aménagement et d'urbanisation des 22 communes de l'agglomération compiégnnoise intégrant des engagements de développement durable.**

Une première réunion publique s'est tenue aux salles Saint-Nicolas le 14 mars dernier.

Trois autres auront lieu courant avril : le 5 avril à Le Meux, le 11 avril à La Croix Saint Ouen et le 25 avril à Verberie.

Vous pouvez continuer à vous informer, contribuer à la réflexion, participer aux débats et formuler vos remarques en consultant la rubrique PLUI sur le site : [www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr), ou en vous exprimant grâce à une adresse mail dédiée :

[plui@agglo-compiegne.fr](mailto:plui@agglo-compiegne.fr) ou sur les registres mis à votre disposition en mairies.

## La résidence étudiante Camille Saint-Saëns sera prochainement démolie au Clos des Roses

La démolition des trois bâtiments de la résidence étudiante Crous au Clos des Roses prévue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018 sera la première étape du nouveau Projet de Renouvellement Urbain.

Deux quartiers prioritaires de Compiègne ont en effet été retenus au titre des Nouveaux Programmes Nationaux de Renouvellement Urbain :

- le quartier du Clos des Roses qui a bénéficié dès 2007 de l'ANRU 1 sur la partie sud du quartier principalement occupée par des résidences de l'OPAC de l'Oise et qui nécessite aujourd'hui des interventions significatives dans sa partie nord occupée notamment par le patrimoine de Picardie Habitat et la résidence étudiante Camille Saint-Saëns.

- le quartier de la Victoire et des Maréchaux qui, s'il a encore aujourd'hui une certaine attractivité résidentielle, devra bénéficier de façon préventive d'une réflexion urbaine stratégique à 10-15 ans pour conforter son potentiel et éviter des dysfonctionnements majeurs.

L'enjeu de ce nouveau Programme de renouvellement urbain est donc dans un premier temps de poursuivre le travail engagé au Clos des Roses, mais désormais sur la partie nord du quartier.

Cela va se concrétiser dès le 1<sup>er</sup> semestre 2018 par la démolition des trois bâtiments de la résidence Camille Saint-Saëns. Cette décision fait suite à la neutralisation de deux des trois bâtiments en juillet 2015, après accord du préfet de l'Oise, en raison notamment des trafics de drogue qui gangrenaient le site. Cette situation d'insécurité ajoutée au taux de vacance important de la résidence étudiante ont conduit les partenaires concernés à s'accorder sur son inadéquation aux besoins des étudiants et sur sa démolition rapide.

Plusieurs années de tractations entre les différents partenaires ont cependant été nécessaires pour trouver un plan de financement. « La société d'HLM



Osica qui est propriétaire des bâtiments loués au Crous, avait encore 1,6 million d'euros d'emprunts à rembourser. Il a donc fallu trouver une solution pour que tout le monde s'y retrouve » souligne le premier adjoint au maire, Michel Foubert. « La Ville de Compiègne va céder à l'ARC, pour un euro symbolique, le terrain qu'elle possède autour de la résidence et dont la valeur est estimée à 600 000 euros. En contrepartie, la société Osica bénéficiera de terrains sur la ZAC du Camp des Sablons et dans le quartier du Maubon à Choisy-au-Bac et pourra ainsi construire dans l'agglomération ».

Le coût de la démolition est pour sa part estimé à 2.6 millions d'euros TTC, y compris le remboursement anticipé des emprunts de la société Osica. Il sera financé à hauteur de 832 000 euros par l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine), 868 000 euros par la société Osica, 300 000 euros par le Crous, et 600 000 euros par l'ARC (via les compensations foncières évoquées ci-dessus).

À l'avenir, selon le projet de renouvellement urbain qui sera défini en 2019, pourront prendre place dans ce secteur du Clos des Roses, des maisons, des petits immeubles, des activités de service et un square. ■

## Restauration du Berceau de l'Impératrice : les travaux continuent

Grâce à la générosité de nombreux donateurs et l'implication de l'Office national des forêts (ONF), la deuxième tranche des travaux concernant la réhabilitation du Berceau de l'Impératrice a pu démarrer en février dernier. Au programme : dégagement des pieds de la tonnelle, suite du nettoyage de la petite végétation sur les abords pour faciliter et sécuriser la restauration de la ferronnerie.

L'ONF et la Fondation du patrimoine lancent un nouvel appel aux dons à destination des particuliers et des entreprises, pour poursuivre ce beau projet de rénovation en 2019.

Afin de connaître les modalités et les contreparties de votre don, contactez l'ONF ([laetitia.bernard@onf.fr](mailto:laetitia.bernard@onf.fr)) ou la Fondation du Patrimoine ([picardie@fondation-patrimoine.org](mailto:picardie@fondation-patrimoine.org)). ■





# PARIS-ROUBAIX SOUS LE SIGNE DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

La 116<sup>ème</sup> édition de Paris-Roubaix se déroulera le 8 avril et rendra hommage aux Poilus à l'occasion du centième anniversaire de l'Armistice qui a mis un terme à la Première guerre mondiale. Le peloton passera par la Clairière où a été signé l'armistice le 11 novembre 1918. Un moment qui sera sans aucun doute chargé d'émotion.

➤ « L'Enfer du Nord »,  
« La Reine des Classiques »,  
« La dure des dures »...

Les surnoms ne manquent pas pour cette course cycliste connue dans le monde entier. Cette année, la course sera longue de 257 kilomètres et comportera 54,5 kilomètres de pavés répartis en 29 secteurs.

Les prétendants à la succession de Greg Van Avermaet savent désormais ce qui les attend le 8 avril prochain. Le premier Français, Arnaud Démare, originaire de Beauvais, avait terminé 6<sup>e</sup> en 2017.

\*\*\*

Depuis 2002, et la 100<sup>e</sup> édition de Paris-Roubaix, la Ville de Compiègne, en partenariat avec l'Office des Sports de l'Agglomération de la Région de Compiègne et l'association Compiègne Sport Cycliste, propose des animations dans l'agglomération. C'est donc tout un territoire qui fête le départ de Paris-Roubaix.

La veille du départ de Paris-Roubaix à Compiègne, le salon de Paris-Roubaix sera organisé par l'Office des sports de l'Agglomération de Compiègne. Il rassemblera les passionnés de cyclisme venus de toute la France et de l'étranger, pour exposer et vendre des objets de collection. Ce sera un véritable musée éphémère, à l'ambiance nostalgique (voir encadré ci-contre).

Temps fort du week-end à Compiègne, la présentation des coureurs se déroulera sur la place du Palais le samedi après-midi. Les enfants découvriront les joies du vélo grâce à des initiations et un parcours ludique.

Un show sera également assuré par des spécialistes de VTT Trial pour le plaisir des yeux des petits et des grands. De nombreux partenaires seront présents sur le village et distribueront objets et gadgets en souvenir de ce 116<sup>ème</sup> départ. ■

## ➤ Le salon de Paris-Roubaix fidèle au rendez-vous

Désormais solidement implanté sur la Place du Palais, après avoir vu le jour à La Croix Saint Ouen avant de poursuivre sa "carrière" au stade Paul-Petitpoisson puis aux salles Saint-Nicolas, le salon de Paris-Roubaix, organisé par l'OSARC, sera à nouveau fidèle au rendez-vous de la Reine des classiques le 7 avril.

Comme de tradition, la veille du grand départ, de nombreux exposants et collectionneurs viendront présenter pour certains de véritables petits trésors liés à l'histoire du cyclisme, de l'objet le plus insolite au maillot collector en passant par des petits coureurs en jouet qui ravivent les souvenirs de l'enfance. Venus parfois de loin, les passionnés, acheteurs ou vendeurs, se mêlent ainsi à la grande fête compiégnaise de Paris-Roubaix, en ayant découvert la chance de croiser devant les étals du salon Christian Prudhomme et l'équipe d'ASO, tous très attachés à cet espace un tantinet nostalgique où le temps semble parfois avoir suspendu son vol.

**Salon de Paris-Roubaix 2018**  
Samedi 7 avril, de 9h30 à 13h30,  
place du Palais



# TOUJOURS PLUS DE VOIES CYCLABLES

Les Compiégnois bénéficient d'un vaste réseau de 130 km de voies cyclables à travers la forêt et le long des rivières, mais aussi dans le cœur d'agglomération. Aujourd'hui, la Ville de Compiègne souhaite encourager encore davantage la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien en lançant dès cette année un vaste programme d'aménagements cyclables urbains.

L'objectif est de créer une véritable continuité entre les infrastructures déjà existantes afin de faciliter les déplacements domicile-travail et domicile-études, de sécuriser l'usage du vélo en ville et de limiter ainsi le flux de véhicules automobiles, notamment aux heures de pointe ou aux heures d'entrée et de sortie des lycées.

Nicolas Leday,  
adjoint au maire, chargé des transports.

## Deux axes majeurs seront desservis

La première phase d'aménagements qui démarrera dès 2018 concernera un axe reliant l'entrée sud de la rue de Senlis au carrefour des Nations Unies et au Camp des Sablons. Cette liaison permettra de relier des tronçons de voies cyclables déjà existants (avenues des Martyrs de la Liberté, du Maréchal de Lattre de Tassigny, boulevard des Etats-Unis notamment) pour rejoindre ainsi plus facilement et rapidement les établissements scolaires situés en bordure de forêt

(lycées Mireille Grenet, lycée Pierre d'Ailly, Institution Jean-Paul II). Les pistes cyclables de forêt vers La Croix Saint Ouen et Saint-Jean-aux-Bois/Vieux Moulin/Pierrefonds seront elles aussi rendues directement accessibles depuis ces secteurs de Compiègne. Parallèlement, cet itinéraire permettra de désenclaver la rue de Stalingrad et de rejoindre les voies aménagées dans le nouveau quartier du Camp de Royallieu via le Parc de Bayser.

Un second axe plus proche de la rivière, situé le long des avenues Weygand-Bayard-Saint-Edmunds, est également prévu. Il reliera les pôles d'enseignement supérieur (Université de Technologie, ESCOM) mais aussi les quartiers situés à proximité (Royallieu, Pompidou, Clos des Roses, Camp de Royallieu, Les Jardins, Capucins-Eglise Saint-Germain) au centre-ville. Celui-ci verra le jour d'ici 2020.

## 8 km de réseaux cyclables sur l'axe Stalingrad - Carrefour des Nations Unies

A partir de l'été 2018, divers types d'aménagements favorisant un partage apaisé de la voirie entre tous les usagers seront réalisés sur cet itinéraire. Pistes cyclables distinctes de la chaussée, bandes cyclables



délimitées par un couloir sur la chaussée réservé aux cyclistes mais franchissable par les automobilistes ou encore double sens cyclable permettant aux cyclistes d'emprunter une voie en sens unique automobile, seront aménagés sur cet axe. Coût prévisionnel des travaux : 400 000 euros. Des subventions seront sollicitées auprès du Conseil départemental et de l'Europe.

En 2019, après la mise en service d'une piste cyclable le long de l'avenue du 25<sup>e</sup> RGA, ce sera au tour du boulevard des Etats-Unis d'être requalifié avec l'extension de la piste cyclable actuelle depuis le lycée Pierre d'Ailly jusqu'au Carrefour des Nations-Unies. Cette piste sera aménagée en lieu et place des emplacements actuellement réservés aux cars scolaires. ■



## VéloTIC, une flotte de 150 vélos

Avec le service VéloTIC qui permet de louer un vélo à des prix très attractifs et de le stationner en toute sécurité à proximité de la gare (consigne de 50 places), les déplacements du quotidien et en particulier domicile-travail sont facilités.

Depuis 2013, 100 vélos (150 depuis 2016) sont ainsi mis à disposition des usagers, dont une quinzaine de vélos pliables pour faciliter l'intermodalité. Les salariés prenant le train peuvent ainsi embarquer leur vélo pour l'utiliser une fois arrivés à destination.

Sur 2017, le taux de location de véloTIC a atteint 70 % et le stationnement sécurisé 100%.



## Un réseau de pistes cyclables étendu en 2017

Deux itinéraires ont été aménagés en 2017 entre l'Oise et les ZA de Mercières et du Parc Tertiaire d'une part, et entre le Pont Neuf et la ZA du Bois de Plaisance d'autre part.

La piste cyclable côté rive droite permet désormais de relier Jaux, Armancourt, Le Meux et Jonquières et de rejoindre, par la passerelle de Jaux, le centre-ville de Compiègne par la voie qui longe l'Oise.

**PALAIS DE COMPIÈGNE**  
29 & 30 JUIN 2018 • 7<sup>ÈME</sup> ÉDITION



# **PALAIS EN JAZZ**

**IMANY • FINK**  
**MESHELL NDEGEOCELLO**

RÉSERVATIONS SUR [WWW.PALAISENJAZZ.COM](http://WWW.PALAISENJAZZ.COM)  
ET DANS LES POINTS DE VENTES HABITUELS

# CULTURE

## Un collectif de jeunes artistes compiégnais est né



Ahmed Lhadi, ici à gauche de Philippe Marini, est à l'origine du projet.

« Ce nouveau collectif est une plateforme collaborative d'échanges et de rencontres entre différents acteurs de la vie culturelle locale ».

Réunis autour d'Ahmed Lhadi aux salles Saint-Nicolas, des artistes compiégnais ont échangé sur différentes pistes d'action pour mieux valoriser la richesse du vivier artistique de la ville de Compiègne et son agglomération. L'objectif était aussi de mettre tout en œuvre pour que chaque artiste du collectif puisse créer son activité, échanger ses réseaux et savoir-faire pour mieux s'organiser et

réduire les coûts d'organisation, et enfin être mieux informé de la programmation compiégnaise.

### Une nouvelle dynamique, force de propositions

Plusieurs manifestations pourraient voir le jour à l'initiative de ce collectif de jeunes artistes. Sont notamment évoqués des concerts dans les rues piétonnes en partenariat avec les commerçants, des rencontres artistiques avec de jeunes artistes peintres et dessinateurs, du théâtre de rues et des déambulations en musique dans le centre-ville. ■

## Festival des Forêts : "Tempête et accalmie"

Du 15 juin au 15 juillet

Le 26<sup>e</sup> Festival des forêts aura lieu du 15 juin au 15 juillet avec plus de 300 artistes dans 14 sites remarquables des forêts de Compiègne et de Laigue. La variété de sa programmation réunit des publics très divers.

Dans le contexte particulier du Centenaire de l'Armistice de 1918, le Festival des forêts a choisi cette année le thème « Tempête et accalmie », métaphore de la paix après la guerre.

Temps forts du festival, de grands événements ponctueront cette édition :

- un grand Concert pour l'Europe ouvrira cette série, le vendredi 15 juin, dans la clairière de l'Armistice avec l'Harmonie de la Garde républicaine et la participation de personnalités européennes.
- Seront également proposés deux concerts symphoniques au Théâtre Impérial de Compiègne, dont le sommet sera le War requiem de Benjamin Britten,
- un concert événement avec Karol Beffa,
- un grand concert de plein air avec Julie, Camille Berthollet et Guillaume Vincent, suivi d'effets pyrotechniques.



Camille et Julie Berthollet.

Dimanche 1<sup>er</sup> avril :

Ouverture de la billetterie en ligne sur [www.festivaldesforets.fr](http://www.festivaldesforets.fr)

Achetez vos billets avant le 1<sup>er</sup> juin et bénéficiez des meilleures places à tarif réduit ! ■

PARCE QUE VOTRE BIEN EST UNIQUE,  
SA VALEUR N'EST PAS QU'UNE QUESTION DE M<sup>2</sup>.  
RENCONTRONS-NOUS POUR UNE ESTIMATION  
PRÉCISE ET GRATUITE.

En 48h, nous venons chez vous pour réaliser une **estimation gratuite** de votre bien et vous remettons un **guide de commercialisation personnalisé**.  
Rendez-vous dans une de nos 3 agences :

📍 LA CROIX SAINT OUEN  
03 44 91 04 04  
[www.century21-infinity-lacroix-saint-ouen.com](http://www.century21-infinity-lacroix-saint-ouen.com)

📍 COMPIÈGNE  
03 44 23 22 21  
[www.century21-infinity-compiègne.com](http://www.century21-infinity-compiègne.com)

📍 RESSONS-SUR-MATZ  
03 44 85 84 64  
[www.century21-infinity-ressons.com](http://www.century21-infinity-ressons.com)

Century 21  
Infinity

Transaction | Gestion | Location | Entreprise | Commerce



3<sup>e</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE  
AU CLASSEMENT DE L'EXCELLENCE CLIENT 2018  
SUR 200 ENTREPRISES - LES ÉCHOS / SOURCE : HCG FRANCE




Votre agence immobilière à Compiègne

**ACHAT • LOCATION  
VENTE • GESTION LOCATIVE**

Au service de vos projets immobiliers depuis plus de 20 ans, GER'IMMO vous accompagne dans l'achat, la vente et la gestion de vos biens à Compiègne et ses environs : Maisons, Hôtels particuliers, Appartements.

**COMPIÈGNE SABLONS**



Appartement de 85.01m<sup>2</sup> T4 en excellent état dans une copropriété de standing. Entrée avec placard distribue séjour, cuisine équipée, 3 ch, SDD et WC séparés avec lave-mains. Deux places de parking en sous-sol. Les charges copro peu élevées, compteurs eau et EDF individuels. Lumineux, soigné et sans travaux.

DPE : E  
REF. : 3760  
**Prix : 199.000 €**

**COMPIÈGNE OUEST**



Presbytere du XVIII<sup>e</sup> siècle 218 m<sup>2</sup> rénové sur terrain clos 2000 m<sup>2</sup>. Vaste entrée, pièces de réception accès terrasse belle expo, 2 ch., cuisine aménagée et équipée, buanderie et WC. À l'étage : 3 ch, 2 SDB, WC et dressing. Cave voûtée, portail électrique. Poss. rentrer voitures dans l'enceinte, autorisation de construction garage. Beaucoup de cachet pour cette demeure pleine d'histoire. DPE : C

DPE : C  
REF. : 3807  
**Prix : 590.000 €**

**GER'IMMO**  
20 place du Change - 60200 Compiègne  
**Tél : 03 44 86 01 02**  
Courriel : [contact@ger-immo.com](mailto:contact@ger-immo.com)  
[www.ger-immo.com](http://www.ger-immo.com)

# « J'ai révolutionné l'accès à une literie de qualité »

*Pierre Elmalek,  
Président Fondateur de MAISON de la LITERIE*

**Contrat Qualité Services®**

- 1 - Loyer mensuel sur 6 ans (avec option d'achat ou renouvellement)
- 2 - Livraison et installation offertes
- 3 - 120 jours Satisfait ou Echangé
- 4 - Kits entretien de votre literie offerts
- 5 - Intérêts pris en charge par votre magasin

VOTRE LITERIE A PARTIR de 15€<sup>TTC</sup> / MOIS\*

## MAISON de la LITERIE®

**Une nouvelle façon de financer votre literie**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

57, avenue de l'Europe  
ZAC de Jaux Venette - 60280 VENETTE  
**Tél. : 03 44 36 00 09 - [www.maisondelaliterie.fr](http://www.maisondelaliterie.fr)**

# Simply Market COMPIÈGNE

ENCORE PLUS  
PROCHE  
DE VOUS

Livraison gratuite à partir de 76€ d'achat\*

\*Voir conditions en magasin






Suivez-nous !




24  
/  
24

LES AVANTAGES SIMPLY

DES ENGAGEMENTS PLUS PROCHES DE VOS ATTENTES.

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h  
le dimanche de 9h à 12h45

# EXPRESSION LIBRE

## MAJORITÉ

### La forêt... notre écrin, notre atout !



En cette époque de vitesse et d'éphémère, marcher au cœur de la forêt sous des arbres centenaires donne un sentiment de sérénité.

Est-ce une impression d'immuabilité ou la prise de conscience que ces "êtres vivants" ont vu passer tant de générations ? Je ne sais pas... mais la réalité est là : une promenade en forêt apporte un bienfait immense.

La forêt de Compiègne n'est pas une forêt primaire. Création royale, elle fut plantée par des hommes pour les générations à venir, dans un souci d'aménagement du territoire selon un mode et une géométrie particulière. Les choix qu'ils firent, d'installer des grands feuillus, hêtres et chênes, et d'agencer les plantations en futaies, offrent à notre ville et aux charmants villages environnants, un écrin exceptionnel.

#### La forêt est un monument vivant...

Nos majestueuses "futaies cathédrales", d'une beauté à couper le souffle, sont un patrimoine, un héritage dont nous avons la responsabilité et qu'aucune théorie ni aucun prétexte économique ou écologique ne doivent faire disparaître... au profit de concepts tels que "régénération naturelle diffuse", "peuplement irrégulier & mélangé", "stratification verticale" ou "futaies irrégulières"... même si certains disent cela plus rentable !

#### Nous vivons au cœur des plus belles futaies d'Europe.

J'ai le souvenir précis d'une conférence donnée lors d'une AG de la SPFC, société de protection de la forêt de Compiègne, sur l'utilisation du bois dans la construction et sur les bénéfices du bois pour notre physique, notre moral et notre mental. La contribution des arbres et du bois à notre santé est indéniable. Selon la température, l'hygrométrie et les saisons, les arbres émettent des substances qui nous font du bien. Le bois a une capacité d'absorption et de restitution de l'humidité qui amortit les excès préjudiciables. La constitution même de cette matière naturelle lui confère des qualités irremplaçables. Il s'agit de faits mesurables et nous devons avoir conscience qu'habiter dans une forêt est un atout majeur de santé.

Alors, dès leur enfance, faisons de nos enfants des "amis des arbres". Prenons le temps d'aller les promener en forêt... pour marcher, respirer, quitter les écrans, se calmer, baisser le niveau sonore, apprendre à observer et à écouter, développer le regard à distance et changer de temporalité... C'est une éducation à l'exemple et au regard qui est indispensable et qui les aidera toute leur vie. Être l'Ami des Arbres est une distinction.

Que cette année vous soit douce et boisée...

**Arielle François**  
maire-adjoint de Compiègne  
en charge de l'Environnement  
et du Développement Durable

### Compiègne se mobilise pour ses jeunes !



Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) est municipalisé depuis deux ans.

Ce lieu d'accueil situé dans le quartier de la Victoire (à proximité du Centre Pierre Desbordes) est dédié aux jeunes de 12 à 25 ans.

Il permet d'obtenir des informations pratiques dans de multiples domaines : emploi, formation, orientation, santé, vacances, projets associatifs et culturels,...

Le BIJ est équipé d'une salle multimédia accessible à tous sans rendez-vous et permet de :

- rechercher des informations utiles
- faire son CV et sa lettre de motivation
- monter un projet individuel ou collectif
- faire des recherches dans le cadre de sa scolarité, dans le domaine des loisirs,...

#### L'emploi reste la priorité

En partenariat étroit avec le service public de l'emploi, plusieurs actions sont mises en place à destination des jeunes toute l'année :

- après le forum « Jobs d'été » qui a accueilli environ 200 personnes, le BIJ se mobilise autour de l'opération « Un meilleur regard sur soi » qui vise à accompagner et coacher des jeunes sur leur présentation pour un entretien d'embauche, mais aussi sur la reprise de confiance en soi par le biais de rencontres avec des coachs professionnels.
- 30 entreprises du Compiégnois et

110 demandeurs d'emplois ont été conviés à la 2<sup>e</sup> édition de l'opération « Partageons le CV » le 5 décembre dernier.

- un nouveau chantier d'insertion à l'échelle de l'agglomération, porté par Un château pour l'emploi et co-financé par le CGET, les communes de La Croix Saint Ouen et Margny-lès-Compiègne et Picardie Habitat, a permis de recruter 10 jeunes issus des quartiers prioritaires de Compiègne en vue de rénover les patrimoines des partenaires, et notamment le patrimoine de Picardie Habitat au Clos des Roses.

- 40 personnes ont été formées l'an passé au BAFA et au BAFD

- 20 ont obtenu une aide au permis de conduire qui vise à réduire la problématique de la mobilité pour les demandeurs d'emploi.

- Suite à des informations collectives, 6 jeunes des quartiers ont été recrutés par une entreprise de fibre optique.

Le BIJ est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h (fermé le vendredi à 17h) et le dernier samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Vous avez entre 12 et 25 ans, n'hésitez pas à faire part de vos idées et interrogations au Bureau information jeunesse !

Contact : 03 44 20 71 31

**Oumar Ba**

Adjoint au maire chargé de l'intégration,  
du respect des diversités, des nouvelles  
actions de restructuration urbaine  
et de la diffusion culturelle,  
et délégué pour le Clos des Roses.

## OPPOSITION

### COMPIÈGNE GAGNANTE

#### Un budget compiégnois 2018 bien triste

La ville a débattu ce vendredi 16 février sur les orientations budgétaires 2018 de Compiègne. C'est un projet bien triste qui sera proposé aux habitants avec moins d'investissement (en incluant y compris des reports de projets) et plus d'impôts ! La hausse des impôts régulière à Compiègne n'était pourtant pas au programme du candidat Marini en 2014 !!

Certains choix - quant à eux - laissent perplexes. Ainsi, on observera que tandis que 350 000 euros seront consacrés à la vidéosurveillance, seulement 200 000 euros seront prévus pour le quartier de Vivier Corax et 200 000 euros pour le quartier de l'Écharde.

L'amélioration du cadre de vie de nos quartiers est indispensable. Il est d'ailleurs nécessaire de ne pas oublier non plus le quartier de la Victoire à l'avenir.

De nouveaux projets viennent indiquer que Philippe Marini et son équipe reconnaissent enfin que les pistes cyclables à Compiègne ont été réalisées en dépit du bon sens. Nous espérons que ces projets en cours seront bénéfiques car il est grand

temps de réaliser des pistes cyclables moins morcelées et plus sécurisantes.

S'agissant de l'endettement de notre ville, nous devons apprécier les efforts entrepris, même si force est de constater que nous revenons de très loin. La Cour régionale des comptes avait été très critique sur ce point aux cours des années précédentes.

Cette nouvelle probité serait encore plus positive si l'on n'observait pas les nouvelles recettes dues aux récentes politiques de stationnement à Compiègne et sur le plan national... Les contribuables regretteront sans doute cette évolution avec logique.

Pour conclure, il est évident que les politiques nationales ont aussi des impacts très concrets sur les choix budgétaires locaux... La baisse drastique des contrats aidés a des répercussions inquiétantes dans le budget compiégnois 2018.

*Richard Valente, Solange Dumay,  
Dilvin Yuksel - Conseillers municipaux  
PS Social-Écologie*

### COMPIÈGNE BLEU MARINE

#### Détricotage judiciaire

Le gouvernement d'Edouard Philippe a décidé de refondre la carte judiciaire. Cette décision aurait, si elle est votée au parlement avant la fin du premier semestre, pour conséquence la suppression programmée de nombreux tribunaux d'instance et le maintien d'un seul tribunal de grande instance par département.

Alors que nous réclamons un retour de l'autorité au niveau de l'Etat, celui-ci fait montre de l'exacte volonté inverse.

Cette décision politique, promesse électorale d'Emmanuel Macron, initiée il y a dix ans par Nicolas Sarkozy, alors président de la république, est à nouveau retenue, et devrait entériner la disparition à l'échelon du département de l'Oise du TGI de Compiègne.

Sous couvert d'économies budgétaires, cette décision porte gravement atteinte à la répartition territoriale des affaires judiciaires. A la suppression de postes de magistrats, d'avocats et de fonctionnaires territoriaux dédiés, se greffe la préjudiciable problématique du déplacement des affaires judiciaires du Compiégnois vers le tribunal de Beauvais. Ne resterait à

Compiègne que le traitement des petits litiges. Toute velléité de spécialiser les tribunaux ou de les cantonner à des activités juridictionnelles annexes serait quoi qu'il en soit préjudiciable. Cette décision est une formidable déclaration d'intention du gouvernement en matière de laxisme judiciaire. Rajouter de la distance à la complexité déjà existante des traitements de plaintes aura pour incidence certaine de dissuader les victimes d'engager une action en justice, et fera baisser mécaniquement et artificiellement les chiffres de la délinquance. Localement, le signal donné est dramatiquement négatif, si l'on considère l'augmentation significative des actes de délinquance dans le Compiégnois ces derniers mois.

Le Front National s'oppose fermement à ce projet de loi, et soutient au niveau national et local les magistrats et personnels judiciaires. Nos députés à l'Assemblée ne manqueront pas de le rappeler.

*Jean-Marc Branche, Patricia Renoult,  
François Gachignard - Conseillers  
municipaux Front National / RBM*

# JEUNESSE - SPORT

## JEUNESSE

### Les classes CHAM ont 5 ans

Créées en septembre 2013, les classes CHAM (Classes à horaires aménagés musique) permettent aujourd'hui à une centaine d'enfants de l'école Robida A et à de jeunes collégiens de Gaëtan Denain de recevoir une formation spécifique dans le domaine de la musique à laquelle ils n'auraient pas forcément eu accès, et ce, en lien étroit avec le Conservatoire municipal de musique.



Les classes CHAM, un dispositif mené en lien avec le Conservatoire de musique.

« Parmi ceux qui ont bénéficié de cet éveil culturel et musical au sein de l'école Robida A, ils sont nombreux aujourd'hui à poursuivre cette option au sein du collège Gaëtan Denain et même à s'inscrire au Conservatoire de musique pour suivre une formation musicale et apprendre à jouer d'un instrument de musique. Preuve que l'ouverture musicale que nous proposons dès le plus jeune âge porte ses fruits » insiste Audrey Hoff, enseignante référente pour les classes CHAM à l'école élémentaire Robida A.

Quatre classes de CE1, CE2, CM1, CM2 de ce groupe scolaire sont en effet concernées par ce dispositif depuis cinq ans. Chaque semaine, les élèves assistent à 45 minutes de chant et travaillent leur présence scénique avec Aurélia Bellanger, professeur de chant au Conservatoire de Compiègne.

De son côté, Audrey Hoff dispense pendant 45 minutes des cours d'écoute musicale et d'histoire de la musique. Musique du Moyen-Age, musique baroque, musiques contemporaines sont ainsi au programme pour les CM1 et CM2

tandis que les plus jeunes découvrent les familles d'instruments et se familiarisent avec différents types de musiques. Une heure par semaine également, tous les enfants de l'école Robida A se retrouvent au sein de la chorale de l'établissement.

Parallèlement, les CE1 et CE2 qui étudient par exemple cette année les contes musicaux, sont associés aux chorales du Conservatoire, ce qui leur permet de travailler et d'échanger avec d'autres enfants, de s'ouvrir vers d'autres horizons. Pour clore l'année, les élèves de Robida A donnent un spectacle au Ziquodrome. Pour les plus jeunes, celui-ci aura lieu le 2 juin et réunira pour l'occasion la chorale des classes CHAM et les chœurs d'enfants du Conservatoire.

À noter aussi qu'en janvier dernier, les élèves du collège Gaëtan Denain, qui bénéficient de cette option au sein de leur établissement, ont participé avec les chœurs d'enfants du Conservatoire au concert du Nouvel An donné au Théâtre Impérial. ■

## CENTRES DE LOISIRS

**Du lundi 23 avril au vendredi 4 mai 2018, les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :**

- Centre Jeanne d'Arc (3/6 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou (3/6 ans) : école maternelle Pompidou I, rue Edouard Branly
- Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- Centre Hammel (3/6 ans) : école maternelle Hammel, rond-point de la Victoire
- Centre Hammel (6/16 ans) : école élémentaire Hammel, rond-point de la Victoire

Les enfants y seront accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité de cantine.

**Les inscriptions devront avoir lieu obligatoirement du 26 mars au 9 avril 2018.**

Dorénavant, il vous est demandé de verser la totalité de la prestation au moment de l'inscription. Ce prépaiement peut se faire directement en ligne par le biais du portail famille si vous disposez déjà d'un compte, ou par chèques, espèces et titres CESU en vous rendant au service de la Vie scolaire durant les dates indiquées précédemment.

Nous vous rappelons que pour accéder au portail famille, un compte famille doit être ouvert auprès du service de la Vie scolaire. ■

## SPORT

### Compiègne labellisée "Ville Active & Sportive"

Cette labellisation vise à valoriser et récompenser les villes et collectivités locales qui proposent une offre d'activités physiques et sportives innovante, de proximité et accessible au plus grand nombre, et contribuent par ce biais à l'animation et l'attractivité de leur territoire, au renforcement du lien social, au tourisme et au bien-être des concitoyens.



Christian Tellier reçoit le label "Ville Active & Sportive" lors d'une cérémonie en présence de la ministre des sports, Laura Flessel.

« Ce label est une belle reconnaissance. Il représente le fort engagement de la Ville de Compiègne et le partenariat affirmé du tissu associatif »

**Christian Tellier,**  
Conseiller municipal de Compiègne,  
délégué à la jeunesse et aux sports.

Le « Label Ville Active & Sportive 2018-2019 » constitue une réelle valorisation de la politique sportive de la municipalité et un marqueur supplémentaire de l'attractivité de Compiègne, sur le plan non seulement sportif mais aussi touristique, économique et social.

Organisé par le ministère des sports, l'Union Sport & cycle et l'Association

nationale des élus en charge du Sport (Andes), le label « Ville Active & Sportive » distingue les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive sous toutes ses formes et accessible au plus grand nombre.

Il est attribué sur une échelle de un à quatre lauriers pour une durée de deux ans sur la base de quatre critères : motivation de la candidature ; présentation du projet sportif ; état des lieux sportifs du territoire ; politique sportive et initiatives innovantes.

Compiègne est la seule ville des Hauts-de-France à avoir obtenu deux lauriers, les autres villes de la région qui ont candidaté n'ayant obtenu qu'un seul laurier (Chantilly et Château-Thierry). ■

### Le C.A.Z.A.C ou le sport autrement

C'est en 1979 que le C.A.Z.A.C (Comité Associatif de la Z.A.C) est créé, au moment même où le quartier Royallieu-Pompidou est en plein essor. L'association prend ses marques rue du Docteur Roux et s'oriente vers le sport proposant à ses adhérents la pratique d'activités sortant de l'ordinaire. Jujitsu, capoeira, musculation, ping-pong, kung fu, baby-foot, et danse sont au programme.

Aujourd'hui, la boxe Thaïlandaise et des activités de remise en forme complètent l'offre, répondant ainsi aux souhaits des adhérents avec un attrait nouveau pour les sports dits « pieds - poings » : kick boxing, le K1 ou full contact. Ces activités sont encadrées par des professionnels diplômés comme Moukni Smail, coach principal du Cazac-Boxing et vice-président de l'association, ancien combattant de haut niveau et également instructeur en close combat dans l'armée de terre. L'association compiégnnoise était d'ailleurs représentée au Championnat d'Europe ICO (Fédération d'organisation de gala de Boxe Thaï, K1 et Mixed Martial Arts) le 25 février dernier à Rome et son combattant vedette, Farès Chergui, est devenu double Champion d'Europe Boxe Thaï et K1.

Deux autres membres du C.A.Z.A.C, Marwan Hadji et Nizar El Amrani ont obtenu un titre de vice-champion d'Europe



Cours de kick boxing, K1 et full contact sont désormais proposés par l'association.

pour leur premier tournoi, le premier en Boxe Thaï et le second en K1.

Le C.A.Z.A.C est également un lieu où le partage et la convivialité sont à l'honneur ! De nombreuses actions sont menées pour créer une dynamique de quartier et réunir autour des soirées thématiques un maximum de personnes adhérentes ou non. Halloween, Noël, Pâques mais aussi le gala de boxe ont remporté un grand succès auprès des petits comme des grands.

Le C.A.Z.A.C propose une riche palette d'activités en semaine et durant le week-end.

**N'hésitez pas à contacter l'association au 07 89 39 44 36 ou par mail : association.cazac@gmail.com** ■

# ACTUALITÉ

## SOLIDARITÉ

### Augustin Thierry se mobilise pour ELA

Le champion d'athlétisme Laurent Hernu a accepté de parrainer la course organisée par l'école Augustin Thierry à Bellicart dans le cadre de l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie ! ».

Cette manifestation en faveur de l'association ELA avait pour but de sensibiliser et de mobiliser les plus jeunes mais aussi leurs familles, parents, voisins, en faveur de la lutte contre les leucodystrophies, des maladies rares s'attaquant au système nerveux.

102 élèves de l'école Augustin Thierry se



sont ainsi relayés pour participer à cette course et collecter 1400 euros qui ont été remis à l'association. Un bel élan de générosité initié par la directrice de l'école Géraldine Stepien ! ■

### Les Lions clubs aident les associations



6000 euros récoltés lors de la 5<sup>e</sup> édition du Salon du chocolat organisé en novembre dernier par les Lions clubs Compiègne Impériale et Oise La Vallée ont permis de remettre un chèque de 1500 euros à l'as-

sociation Les Enfants au singulier qui propose des activités (art-thérapie, équithérapie, musicothérapie) aux enfants de moins de 6 ans porteurs de handicap, un autre chèque de 1500 euros au Compiègne Handball club pour son action auprès des enfants déficients et un chèque de 2000 euros à l'association Ensemble pour l'oreille de Maël, jeune garçon de deux ans qui souffre d'une malformation rare de l'oreille droite et doit subir une reconstruction auditive aux Etats-Unis. Trois enfants de milieux défavorisés pourront aussi partir en vacances grâce à une participation des Lions clubs de Compiègne. ■

## DISPARITIONS

### Michel Aubry nous a quittés



Elu conseiller municipal en 1971, Michel Aubry siégea durant trente ans au Conseil municipal de Compiègne. En 1991, il devient adjoint au maire en charge des affaires sanitaires et sociales, tâche dont il s'acquittera avec beaucoup de dévouement, de compétence et d'opiniâtreté. Il œuvra notamment en faveur des enfants, des personnes âgées et défavorisées au travers de la création de nouvelles structures destinées à accueillir ces différents publics. Entre 1991 et 2001, Michel Aubry fut également membre du SIVOM, administrateur de l'Hôpital de Compiègne et de l'ASDAPA (Association d'Aide et de Soins à Domicile pour les Personnes Agées) et vice-président du CCAS de Compiègne. Après avoir obtenu la médaille d'honneur

régionale départementale et communale en 1992, il reçoit les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur en 1997 pour son dévouement à la cause publique.

Médecin ophtalmologiste de formation, diplômé de l'École de Santé Navale de Bordeaux, Michel Aubry avait accompli la première partie de sa carrière en qualité de médecin militaire en Afrique occidentale française avant d'ouvrir son cabinet à Compiègne. Son ouverture d'esprit et son humanisme lui permettaient d'être apprécié de tous. ■

### Marie-Antoinette Marot n'est plus



Figure emblématique de la cité impériale, co-fondatrice puis longtemps présidente de la Sauvegarde de Compiègne, Marie-Antoinette Marot restera associée à la défense du patrimoine architectural de Compiègne.

Dès 1974, elle rejoint la Sauvegarde du vieux Compiègne, se chargeant alors des sorties et réceptions au sein de l'association. A partir de 1983, elle devient présidente de l'association, en alternance avec son époux. Elle écrit des articles pour Signaux, le bulletin de la Sauvegarde,

organise des visites de la ville et obtient son diplôme de guide conférencière nationale. Marie-Antoinette Marot s'investit également auprès des plus jeunes, en organisant des visites pour les élèves des différents établissements scolaires de la région, ce qui lui vaudra d'être distinguée dans l'Ordre des Palmes académiques. ■

### L'UTC accueille la Conférence internationale sur les matériaux pour l'aéronautique

La 7<sup>ème</sup> édition de ce Symposium est organisée du 24 au 26 avril par deux chercheurs de l'UTC, les professeurs Zoheir Aboura et Ayeche Benjeddou.

#### CNV : En quoi est-ce important pour l'UTC et notre région ?

*Des frères Caudron à Potez, la Picardie a toujours été un acteur majeur du développement aéronautique en France. Elle continue à y contribuer à travers des entreprises prestigieuses du domaine installées sur son territoire.*

*L'UTC entretient des activités de recherche en relation étroite avec le monde aéronautique, c'est la raison pour laquelle l'édition 2018 d'ACMA (Aircraft Materials) sera organisée à Compiègne afin de favoriser les échanges entre les acteurs académiques et industriels.*

*De plus, nous associons le Cercle des Machines Volantes qui sera une excellente vitrine du Compiégnois, en plus de l'UTC, autour des activités aéronautiques.*

Pour en savoir plus : <https://acma2018.sciencesconf.org>

## NOUVEAUX COMMERCES



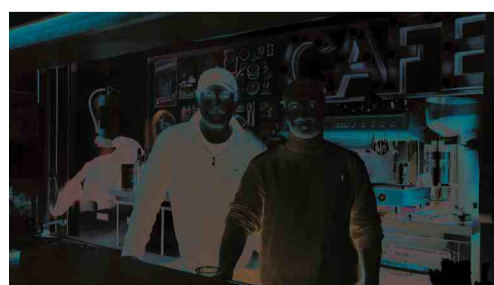
Cryo+, centre de cryothérapie, 1 rue Solférino



Le Chapitre - livres anciens et d'occasion - 20, rue des Cordeliers



Le monde de Maryl - atelier encadrement - 2bis, rue Fournier Sarlovèze



Le winner - Snack - 2, rue Jacques Daguerre

## BRÈVES

### • Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 11 avril de 14h à 19h et le samedi 28 avril de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2, 3 et 4 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance.  
Rens. au 03 44 85 25 08.

### • Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

### • Rentrée scolaire 2018-2019

Pour inscrire son enfant dans le périmètre scolaire, il convient de se présenter au service de la Vie scolaire de la mairie avant le 27 avril 2018, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi (fermé le jeudi matin), au niveau de l'accueil de l'ARC - 2<sup>e</sup> étage - bureau 230.

### • Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16<sup>e</sup> anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.

L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale.

Rens. au 03 44 40 72 00 ou 03 44 40 72 28 ou 03 44 40 72 86.

### • Enquête de l'Insee

L'Insee réalise, du 28 mars au 21 avril, une enquête sur les loyers et les charges qui a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers. Sur Compiègne, quelques ménages seront sollicités. Véronique Desmarest, enquêtrice de l'Insee, prendra contact avec eux. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Les ménages concernés seront également prévenus par lettre. Renseignements sur : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### • Pharmacies de garde : 3237

### • Smur : 15

## Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

# COMPIÈGNE, VILLE DU CENTENAIRE



**COMPIÈGNE**  
VILLE DU CENTENAIRE  
1918 2018

## Centenaire de l'Armistice de 1918 : associer les jeunes générations

Compiègne, ville du Centenaire, souhaite associer les plus jeunes aux commémorations du Centenaire de l'Armistice de 1918 et à travers ces actions, œuvrer en faveur de la transmission de la mémoire auprès des jeunes générations.



### Un jardin de la Mémoire

« L'idée est de réaliser sur l'actuel parterre du parvis de l'Hôtel de Ville, d'octobre à novembre 2018, un tapis de bleuets, symbole des soldats français lors de la Grande Guerre » explique Joël Dupuy de Méry, conseiller municipal délégué aux cérémonies patriotiques. « Au sein de ce jardin seront plantés, comme autant de traces et de témoignages, des dessins, poèmes et textes pour la paix réalisés par les jeunes Compiégnois. Le service Espaces verts de la Ville réfléchit actuellement à la conception de ce jardin et nous avons proposé à l'ensemble des établissements scolaires publics et privés de Compiègne

de participer à ce projet. Les élèves seront invités, en présence des enseignants et des familles, à exposer leurs œuvres lors de l'inauguration au sein du jardin de la Mémoire. Ce jardin sera bien entendu ouvert à tous ».

### « 1000 jeunes se souviennent »

Tous les établissements scolaires de Compiègne ont été conviés en vue de réaliser une photo sur le thème « 1000 jeunes se souviennent », jeudi 17 mai à 14h30 devant l'Hôtel de Ville. Cette photo sera offerte à toutes les écoles ayant participé. Elle sera ensuite exposée dans le hall de l'Hôtel de Ville et projetée lors des cérémonies du 11 novembre.

### Un bivouac de la Grande Guerre, place Saint-Jacques

Un campement militaire de la Grande Guerre sera reconstitué place Saint-Jacques du 9 au 12 novembre. Il sera l'occasion pour les plus jeunes et leurs familles de découvrir le quotidien des Poilus lors de la guerre 14-18 à travers une panoplie d'uniformes, d'équipements et de matériels militaires d'époque.

### Des animations proposées par le service Politique de la Ville et les associations locales

- **Un stage de rugby à 7** pour les 15-18 ans. Les jeunes des quartiers auront la possibilité d'intégrer le club du RCC et de participer en novembre à un tournoi international de rugby à 7 dans le cadre des cérémonies du Centenaire de l'Armistice.

- **Un rallye pédestre** est programmé le 21 avril à Podières dans la Somme sur l'histoire de la Grande Guerre (lire p.5).

- **Ateliers Bande Dessinée.**

En juillet, des stages organisés dans les centres municipaux porteront sur les « Gueules cassées » (pour les 10-12 ans) et sur Bécassine pendant la Grande Guerre (pour les 8-10 ans). Des rencontres avec des professionnels de la BD sont prévues.

- **Un projet de chantier solidaire « Sur les pas de Blaise Diagne »**, en partenariat avec l'association Compiègne Ziguinchor, mobilisera une dizaine de jeunes qui découvriront la vie de cet homme politique, premier député africain, et de

son rôle dans la mobilisation des anciennes colonies durant la Grande Guerre. Le point d'orgue du projet se traduira par un séjour culturel et solidaire au Sénégal.

- **L'histoire de la Grande Guerre à travers les noms de rues.** Les jeunes seront amenés à créer une promenade culturelle pour découvrir l'histoire de la Grande Guerre, à travers les noms des rues de Compiègne. Ateliers vidéos, recherches d'archives et créations numériques auront lieu en lien avec le service culturel. ■

En accompagnement des cérémonies du Centenaire de l'Armistice de 1918 et des animations prévues dès le mois de juin sur le territoire de Compiègne, une souscription sera lancée prochainement pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent, entreprises mais aussi particuliers, de s'associer à ces cérémonies.

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle  
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / PAD / DR  
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne  
www.compiègne.fr

Profitez du Cuir au prix du tissu !

DU 7 AVRIL AU 7 MAI 2018

Stressless®

41, rue Notre Dame de Bon Secours  
60200 COMPIÈGNE  
03 44 20 11 61  
www.ruggeri.fr

MEUBLES • SALONS • LITÉS • DÉCORATIONS  
**RUGGERI**  
CRÉATEUR D'AMBIANCES DEPUIS 1944

Voit conditions auprès de votre revendeur Stressless

www.stressless.com

RESTAURANT

la Table d'Elisa

VIANDES, POISSONS ET FRUITS DE MER

SES MENUS

- Spécial Pâques les 1<sup>er</sup> et 2 avril
- Spécial Fête des Mères du 27 mai

HÔTEL DU NORD  
\*\*\* Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE  
Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87  
contact@hoteldunordcompiègne.com  
www.hoteldunordcompiègne.com

Notaires

BERNARD  
notaire  
compiègne

Place du Château  
4, rue des Minimes  
60200 Compiègne  
03 44 207 200  
http://office-bernard.notaires.fr

Compiègne  
Proche commerces, accès rocade, T3 moderne de 72,50m<sup>2</sup> hab. rénové, comprenant : entrée, cellier, cuisine équipée ouverte sur séjour salon, coin bureau + placards, SDD, WC et 2 grandes chbres. Terrasse, jardin clos et 1 place de parking couverte.  
DPE : D **142.400 €**

Compiègne  
Proche Palais, écoles et centre ville. Maison de ville de 196m<sup>2</sup> hab. comprenant : entrée, cuisine équipée ouverte sur séjour salon, WC à chaque étage, 5 chambres, 2 SDB. Cour avec possibilité de stationner 3 véhicules, terrasse, maison d'amis de 2 pièces  
DPE : D **626.000 €**

GESTION LOCATIVE :

- CHOISY-AU-BAC : Maison en brique 74 m<sup>2</sup> - 4 pièces, mitoyenne des deux côtés. RDC : cuisine, séjour, salon, SDB-WC, bureau. Étage : 2 chbres mansardées. Cour et cave. Chauffé au gaz de ville. Libre de suite. Loyer CC : 725 € dont 20 € de provision sur charges - Hono. charge loc. : 407 € dont 111 € TTC pour état des lieux - Dépôt de garantie : 705 €. Réf. : 53.CHOISY
- LACROIX SAINT OUEN Studio en duplex de 24,08 m<sup>2</sup> : RdC : pièce principale avec coin cuisine. Étage : chambre, SDB-WC. Cour commune avec possibilité de stationner un VL. Chauffé individuel électrique. Libre de suite Loyer : 490 € dont 0 € de provision sur charges - Hono. charge loc. : 132,44 € dont 36,12 € TTC pour état des lieux - Dépôt de garantie : 430 € Réf. : 53.LACROIX DPE : E
- Proche COMPIÈGNE : Bel appartement de 65,78 m<sup>2</sup> : entrée, placard, cuisine, séjour, 2 chbres, SDD, placard et Cave. Loyer CC : 726 € dont 200 € de provision sur charges soumis à régl. annuelle - Hono. charge loc. : 361,79 € dont 98,67 € TTC pour état des lieux - Dépôt de garantie : 526 € Réf. : 53.MARGNY. DPE : E

\*Honoraires de négociation inclus, à la charge de l'acquéreur.